Document réalisé par Marie-Hélène Heitz Ferrand avec le concours des professeurs des disciplines scientifiques en formation 2CA-SH

Dans le cadre de la certification des professeurs du 2nd degré à l'INSHEA de Suresnes (formations 2CA-SH), des travaux ont été réalisés avec les professeurs des disciplines scientifiques afin de faire l'inventaire des différents leviers possibles sur lesquels intervenir pour adapter le contexte d'apprentissage aux besoins des élèves en situation de handicap. Il ne s'agit pas bien sûr d'adapter tous les champs énoncés ici, mais, pour le professeur, d'avoir à l'esprit tous les leviers qui s'offrent à lui pour permettre à tous ses élèves d'apprendre.

Le document ci-après détaille les leviers suivants : L'environnement de travail de l'élève, le temps, les outils utilisés et les matériels proposés, les tâches et les consignes, les méthodes et démarches pédagogiques, les modalités de travail, les supports pédagogiques, les évaluations, l'environnement humain, les déplacements.

L'environnement de travail de l'élève

- Accessibilité à
 - l'établissement
 - la salle (salle spécialisée / salle ordinaire)
 - o son poste de travail
- Agencement de la salle
 - o la position des différents meubles
 - o la disposition de l'élève par rapport :
 - aux camarades
 - au tableau
 - au professeur
 - à l'activité
 - l'installation et l'accès aux casiers
- L'ergonomie du poste de travail (choix du mobilier : table, chaise)
- Prise en compte des conditions de sécurité
- Développement et organisation de l'aide de l'élève avec des besoins éducatifs particuliers (partenariat d'élèves)
- Collaboration étroite avec l'AESH, l'équipe de soins (ergothérapeute, kinésithérapeute,...)

Le temps

- La gestion du parcours de formation
- Aménager le rythme scolaire
- Allongement de la durée de formation, étaler le programme sur deux ans par exemple
- o Choix des matières à préparer sur une année
- o Faire des choix d'orientation et d'aménagement de filières
- Choisir le mode de scolarisation (à l'hôpital, en établissement spécialisé, sur plusieurs établissements, avec la prégnance des choix proposés par les équipes médicales)
- La gestion du temps des séquences
- Laisser du temps à la réflexion des élèves
- o Respecter le rythme de chacun
- Faire des pauses en fonction de la fatigue des élèves
- Fractionner la tâche en sous tâches
- La gestion des progressions
- Faire des ponts, des liaisons entre les disciplines
- Faire des choix dans les contenus, les chapitres, les séquences selon le temps disponible
- L'emploi du temps
- Ecourter les séquences parfois ; supprimer une matière (pendant une période donnée)
- Gérer le temps « libre »
- Gérer le temps de soutien (quels choix pour quels moments ?)
- Chercher à augmenter la souplesse de l'emploi du temps, en liaison avec les rééducations
- Concilier les rythmes pédagogiques et thérapeutiques
- o La gestion des absences (rééducation, maladie, hospitalisation, ...)
- Eviter la perte du sens de l'activité
- Replacer l'activité dans son ensemble, situer le cadre du travail

Les outils utilisés, les matériels proposés

- Recourir à l'informatique, choisir des logiciels adaptés
- Développer si possible des espaces numériques de travail (ENT), mise à disposition sous forme numérique des cours et exercices
- Utiliser des outils
 - o pour individualiser
 - Ordinateurs
 - Logiciels (spécialisés ou non)
 - o L'EXAO, le recours à la calculette, aux outils informatiques ...
 - o MP3
 - o pour travailler en groupe
 - Rétroprojecteur
 - Vidéoprojecteur
 - Magnétoscope
 - o pour une organisation adaptée (classe sans cartable / pupitre)
 - o Prendre en compte de façon spécifique la sécurité des élèves
 - Sécuriser les outils (ex : tension électrique)
 - Sécuriser leur usage dans les différentes disciplines

Les tâches et les consignes

- Remplacer certaines tâches pratiques par des tâches théoriques oralisées ou écrites et inversement
- Réduire / simplifier la tâche
- Décomposer la tâche en plusieurs étapes (espace et temps)
- Etre attentif à la conservation du sens de la tâche, lors du fractionnement de celle-ci en sous-tâches
- Adapter :
 - o la transmission des consignes :
 - o orale / écrite
 - schéma de présentation
 - démonstration
 - le type de consignes.

- Reformuler et répéter la(les) consigne(s)
- Simplifier la consigne dans sa forme (précision des mots, concision du texte)

Les méthodes et démarches pédagogiques

- Recourir à la verbalisation
 - répéter
 - o reformuler
- Faire réfléchir l'élève sur les adaptations qui lui sont nécessaires
 - o développer l'accompagnement méthodologique (favoriser la métacognition :
 - « Apprendre à apprendre »)
 - o favoriser l'autoformation
 - favoriser l'autoévaluation
- Fixer des objectifs ambitieux mais réalisables => pédagogie du succès
 - o centrer les tâches sur un nombre limité d'objectifs
 - réduire les tâches de bas niveau cognitif (exécution) pour libérer les tâches de haut niveau cognitif (conception)
- Gérer les progressions et employer les pédagogies « du faire » et « du faire-faire »
- Valoriser le vécu spécifique de l'élève pour donner du sens aux apprentissages en particulier en Biologie et en Technologie

Les modalités de travail (groupe / individuel, effectifs)

- Varier les modalités de travail de groupe (homogène/hétérogène, individuel/collectif), pour mieux individualiser et renforcer les compétences relationnelles
- Différencier les pratiques et les organisations (en fonction des besoins des élèves)
- Favoriser l'apprentissage par les pairs
- Gérer les interactions entre les élèves (soit émulation, soit aide)
- Permettre l'organisation des tâches au sein d'un binôme, en fonction des compétences et des capacités.
- Gérer les interventions des élèves (savoir écouter).
- Varier les activités pendant le cours dans leur forme (écrites, orales) ou dans leurs objectifs pédagogiques (découverte, réinvestissement, évaluation,...)

Les supports

- o Privilégier pour certains les supports numériques qui permettront :
- une adaptation très individualisée (mode formulaire, menus déroulants, baliser le document à l'aide de signets par exemple pour se déplacer ...)
- o un archivage des données par les élèves et les professeurs
- o une manipulation plus simple (choisir des logiciels adaptés)
- Aérer et simplifier les supports papiers (agrandir / rétrécir, « interligner », agencer le document)
- Normaliser les présentations pour aider la prise d'informations et structurer la pensée
- Utiliser des supports audio / vidéo en complément d'autres supports (pouvoir faire lire un texte par une synthèse vocale, par exemple).
- Chercher à développer, dans les autres disciplines et dans d'autres cadres de travail, l'utilisation des outils mis en place, pour une meilleure appropriation par l'élève.

Les évaluations

- Adapter
 - les critères
 - o le niveau d'exigence
 - les documents supports
- Varier la quantité de travail demandé
- Moduler les contraintes
- Prendre en compte les conditions d'examen
 - o le temps
 - les locaux
 - o la présence d'un secrétaire
- Etablir les contacts nécessaires avec le médecin Conseiller du recteur (tiers temps).
- Anticiper les modalités d'aménagement de l'examen pour permettre de les travailler avec l'élève
- Travailler en collaboration avec les I.P.R. pour aller vers des propositions d'épreuves mieux adaptées

• Recourir à l'informatique (par exemple la reconnaissance vocale).

L'environnement humain

- Préparer les élèves valides à l'arrivée de l'élève en situation de handicap
- Collaborer avec l'AESH et les partenaires médicaux et paramédicaux, le référent ...
- Préparer l'arrivée de l'élève et collaborer avec les différents acteurs de la scolarisation (les enseignants en amont, toute l'équipe pédagogique) à l'aide des différents projets institutionnels existants
- Avoir une réflexion commune sur les aides nécessaires permettant de développer en même temps l'autonomie de l'élève

Les déplacements

- Prévoir l'organisation, les aménagements et les responsabilités pour un déplacement ponctuel (sortie, stage, visite)
 - Les éléments de sécurité
 - o Les accompagnateurs (AESH ?) et les financements
 - L'accès aux différents lieux visités
- Préparer l'accueil de l'élève, dans le cadre des stages, avec le chef d'entreprise
 - o L'accessibilité de tous les espaces publics de l'entreprise et au poste de travail
 - L'adéquation des tâches attendues